



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

postes dans l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 1076

Texte de la question

### POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

**M. le président.** Avant de donner la parole à M. Stéphane Le Foll, pour le groupe Nouvelle Gauche, je salue sa dernière intervention dans notre hémicycle et lui souhaite bon vent dans ses nouvelles responsabilités de maire du Mans, où il a été élu en remplacement du regretté Jean-Claude Boulard. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, FI, GDR, LaREM, MODEM, UDI-Agir et sur quelques bancs du groupe LR. – Mmes et MM. les députés des groupes NG, GDR, LaREM, MODEM, UDI-Agir et quelques députés du groupe LR se lèvent en applaudissant.)*

**M. Stéphane Le Foll.** Merci, monsieur le président !

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous avez été désigné il y a peu par un magazine comme « le vice-Président », et je ne doute pas qu'à l'évaluation faite par le Premier ministre ce matin, vous ayez obtenu une très bonne note.

Vous avez fixé à l'école des objectifs : permettre d'apprendre à lire, à écrire, à compter et à se respecter. Vous avouerez d'ailleurs que l'inverse aurait été ennuyeux...

Sur ce fondement, vous avez défendu, à juste titre, les dédoublements de classes dans les zones d'éducation prioritaire renforcée – REP + – pour lutter contre l'échec scolaire. Il se trouve qu'à mesure que le processus avance, et qu'il est salué dans les classes concernées, il commence aussi à poser un certain nombre de problèmes : le dédoublement consomme, bien sûr, des postes de professeurs,...

**Une députée du groupe LR .** Eh oui !

**M. Stéphane Le Foll.** ...dès lors moins disponibles pour les autres classes. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

**M. Pierre Cordier.** On appelle ça du « redéploiement » !

**M. Stéphane Le Foll.** Cela pose d'ailleurs également des problèmes aux collectivités locales qui doivent construire des classes : maintenant que nos dépenses sont plafonnées, il va être plus difficile d'investir.

Cela me conduit à soulever trois questions, assorties de propositions.

Premièrement, dans toutes les zones prioritaires, en primaire, il faudrait limiter le nombre d'élèves par classe à vingt, pour justifier le dédoublement dans les REP +. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NG, sur*

*plusieurs bancs du groupe GDR et parmi les députés non inscrits.)*

**Un député du groupe LaREM** . Y a qu'à, faut qu'on !

**M. Stéphane Le Foll**. Deuxièmement, dans les zones rurales, là où il existe des regroupements pédagogiques intercommunaux – RPI –, il faut que les seuils d'effectifs qui déterminent les fermetures de classes correspondent, en cas de regroupement de plus de trois classes, aux effectifs résultant du dédoublement, soit douze élèves par classe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NG et sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Enfin, si vous voulez pérenniser cette action, quelles créations de poste proposerez-vous au moment du débat sur le projet de loi de finances ? *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

**Mme Valérie Lacroute**. Pourquoi n'avoir pas agi vous-mêmes ?

**M. Stéphane Le Foll**. Monsieur le ministre, pour avoir une bonne note, répondez à ces questions ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG et GDR.)*

**M. le président**. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, à mon tour, je vous félicite de votre élection et je salue votre dernière séance. Merci de votre question, une vraie question de fond, très importante.

Lire, écrire, compter, respecter autrui : c'est absolument fondamental. En effet, on ne peut pas dire l'inverse, mais, malheureusement, l'inverse est la réalité ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Aujourd'hui, 20 % des élèves sortent de l'école primaire sans ces acquis. Il faut donc une action résolument volontariste et – pardonnez-moi de le dire – résolument sociale.

Or la mesure que vous avez citée est l'une des plus sociales depuis fort longtemps dans l'éducation prioritaire. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)* Ce n'est pas moi qui le dis, mais un journal du soir – ou plutôt du midi – ainsi que le principal syndicat du premier degré, qui a mené une enquête sur la question et qui ne me tresse pas toujours des lauriers. Voilà ce qui est en train d'arriver et dont nous devons d'abord nous réjouir ; vous l'avez d'ailleurs plutôt fait.

Vous avez tout à fait raison de poser les questions corrélatives : ce processus s'opère-t-il aux dépens de qui que ce soit ?

**M. Sébastien Jumel et M. Jean-Paul Lecoq** . Oui !

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. La réponse est très clairement négative *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM)* ; vous me donnez l'occasion de le dire. Je rappelle les chiffres : nous avons créé 4 000 postes dans l'enseignement primaire ; nous consacrons 3 000 à 3 200 postes aux dédoublements en CP et CE1.

**Mme Frédérique Meunier**. C'est faux ! Venez en ruralité !

**M. Pierre Cordier**. C'est faux !

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. C'est exact, monsieur le député !

C'est ainsi que les 800 autres postes ont permis d'atténuer les conséquences de la baisse démographique en milieu rural. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

C'est vrai dans votre département, la Sarthe, où il n'y a eu aucune suppression de poste alors qu'il y a 750 élèves en moins. (*Même mouvement.*) Nous avons créé des dédoublements et le taux d'encadrement dans ce département sera de 5,44 à la rentrée prochaine, contre 5,2 l'année dernière.

**M. Stéphane Le Foll.** Oui, mais puisque le nombre d'élèves a baissé...

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre.** Autrement dit, je suis en train de répondre positivement à votre question : oui, nous allons améliorer le taux d'encadrement ; oui, cela a déjà commencé ; et oui, l'école primaire rurale va être en situation favorable grâce à la politique que nous menons. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Le Foll](#)

**Circonscription :** Sarthe (4<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1076

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2018](#)